

MALONS et ELZE

BULLETIN MUNICIPAL N°58

Sommaire : juillet 2014

**Le mot du maire-élections municipales et européennes :
pages 2 à 6**

**Informations municipales et communautaires :
pages 7 à 9**

Travaux communaux faits et à faire : page 10

Etat civil -Tribune libre : page 11 à 12

Informations générales : page 12 à 13



Le mot du Maire

J'ai le plaisir de commencer le premier bulletin de ce nouveau mandat

Vous m'avez confié pour 6 ans la conduite des affaires municipales, et je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée.

Mais un maire n'est rien sans son équipe. C'est pourquoi je me suis entouré des dix conseillères et conseillers que vous connaissiez pour la plupart et qui apporteront chacune et chacun, leur expérience mais aussi des idées novatrices.

Nous allons travailler pour poursuivre les travaux déjà engagés, tels que le goudronnage, les coupures de virages etc. mais nous allons aussi réaliser la mise en discrétion du réseau ERDF sur Malons-village.

Enfin, après déjà deux réunions avec la chambre d'agriculture et le Parc National des Cévennes, l'installation d'un « berger communal » semble être un projet qui pourrait aboutir.

J'utilise le « conditionnel » car rien ne pourra se faire sans subventions et sans le consentement de propriétaires fonciers.

Une réunion de présentation du projet aura lieu le vendredi 29 août 2014 à 17h dans la salle polyvalente en présence des représentants de la chambre d'agriculture. Vous y serez conviés par voie d'affichage. Puisse notre démarche en susciter d'autres.

Bon été à toutes et à tous.

Le Maire, Philippe GAILLARD

Informations utiles

Rendez-vous avec les élus :

Le Maire, M. Philippe GAILLARD: sur rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint, Philippe DUMAS: vendredi matin sur rendez-vous

La 2eme adjointe, Ghislaine GELMETTI : le mardi ou le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

☎.....04 66 61 10 94

Fax.....04 66 61 12 94

Email..malonsetelze@nordnet.fr

Elections municipales et européennes

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES QUI SE SONT DEROULEES LE 23 MARS 2014

Nombre de votants inscrits : 165

Nombre de votants : 98

Nombre d'exprimés : 94

Nombre d'abstentions : 67

Nombre de bulletins blancs/Nuls : 4

Candidats	voix
ALEXANDRE EVE	80
AMISSANO MAGALI	80
DUMAS PHILIPPE	79
GAILLARD Philippe	81
GELMETTI Ghislaine	88
LODS Johan	93
MARC Michèle	91
OLIVA Jean	87
PASSE Marie-Thérèse	81
REGIS René	81
THOMAS Daniel	87

Dans la séance du conseil municipal du 28 mars 2014 Philippe GAILLARD a été élu MAIRE

Philippe DUMAS 1^{er} adjoint et Ghislaine GELMETTI 2^{ème} adjoint



Elévation du mai des élus le 31 mai 2014

UNE PRECISION SUR LA CEREMONIE DU " MAI " ET SON FINANCEMENT :

Même si cette pratique a tendance à se perdre, le nouveau Conseil Municipal, pour fêter son élection, a voulu à la fois " planter le Mai ", (c'est-à-dire élever un arbre) et organiser une cérémonie.

Lors du repas, une personne s'est déclarée surprise de constater la présence de convives " étrangers " à la commune.

Nous tenons à la rassurer en lui précisant que le Conseil Municipal n'a pas, sur ce point non plus, dérogé à la tradition. Ce sont les Conseillères et les Conseillers qui ont financé la cérémonie. A ce titre, il était bien

compréhensible qu'ils invitent des proches. Voilà l'explication de la présence d' "étrangers ".

Souhaitons que ces explications dissipent les angoisses budgétaires.



Elévation du mai des élus en présence du député du Gard William DUMAS, du conseil général du Gard Guy LAGANIER et du président de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes René PRADEN

RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES QUI SE SONT DEROULEES LE 25 MAI 2014

Nombre de votants inscrits : 153

Nombre de votants : 84

Nombre d'exprimés : 82

Nombre d'abstentions : 69

Nombre de bulletins blancs/ nuls : 2

nuance	Conduite par	voix
LDIV	HONDEMA- MOKRANE Faïrouz	0
LEXG	TORREMOCHA Sandra	0
LDIV	TELLECHEA Jean	0
LDVD	COUROSSE Gaël	0
LFN	ALIOT Louis	17
LUC	ROCHEFORT Robert	4
LDVD	MARTY Philippe	0
LEXG	PRADALIER Nicole	0
LFG	MELENCHON Jean-luc	11
LDIV	HUSSET Marie-Jeanne	2
LDIV	MAHUET Eric	0
LEXG	POUTOU Philippe	1

LUG	ROZIERE Virginie	4
LVEC	BOVE José	24
LUMP	ALLIOT-MARIE Michèle	7
LDVG	BOUSSION Joseph	6
LDIV	LENNE Francis	5
LDIV	NEGRE Anne	0
LDVD	CHAMAGNE Régis	1
LDIV	CHAZOUANE Sami	0
LDVD	MARTINEZ Jean-Claude	0
LDVD	LESELLIER Pascal	0
LDIV	JUY Monique	0
LEXD	CAMUS Renaud	0
LDIV	GROS Martine	0

Informations municipales

Fin du contrat de Nil BARTHOD et embauche pour six mois de Jérôme DANIEL à partir de juin 2014.

Avancement dans le dossier du berger communal

Une réunion est prévue le **vendredi 29 août 2014 à 17h** à la salle polyvalente avec la présence des représentants de la chambre d'agriculture du Gard.

Mise en vente de composteurs à la Communauté de Communes des Hautes Cévennes

La Communauté de Communes des Hautes Cévennes a ouvert une liste d'attente pour les personnes désirant acquérir un composteur. Contacter la mairie de Malons et Elze.

Inauguration du four banal sur la place du village avec la participation de William DUMAS Député du Gard, Guy LAGANIER, conseiller général du Gard, René PRADEN président de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes.



Informations Communauté de Communes des Hautes Cévennes Travaux communaux faits et à faire

Réception des travaux à la Boissière



Les travaux de soutènement dans les derniers virages de la Boissière sont terminés et ont été réceptionnés.

Sentiers de randonnées

Une commission de chemins de randonnées et de l'environnement a été créée et se compose des membres suivants :Le Maire, M. Philippe GAILLARD, est président de la commission ,Mme. Eve ALEXANDRE, M. Philippe DUMAS, Me Annie VAN ROUSSELT, Me Michèle MARC, Me. Magali AMISSANO, Me. Marie-Thérèse PASSE, M. René REGIS, Me Dominique JOBERT, M. Remco VAN ROUSSELT, Mme Michèle FRECENON, M. BRES Marc. Une première sortie est prévue le mercredi 10 septembre 2014, chemin de Elze au Faget. Départ de la mairie à 8h. Les personnes qui souhaiteraient intégrer la commission sont les bienvenues. Renseignements à la mairie.

Garage communal

Le sujet du garage communal a été débattu en conseil municipal, le conseil municipal y est entièrement favorable .Un affouillement dans le pré

communal à proximité de la route départementale va être réalisé afin d'obtenir un terrain plat. La construction sera réalisée en partie en discrétion grâce à cet affouillement. Quoi que il en soit le bâtiment devra avoir l'aval de M l'architecte des bâtiments de France .Il convient désormais de rechercher et d'obtenir le maximum de subventions.

Etat civil

Décès

Ginette NOUET est décédée le 1 avril 2014

Urbain ANDRE est décédé le 6 avril 2014

Mariage :

Le 12 juillet 2014 à 10h, mariage de BERNARD FERNANDES DE SA et de DOMINIQUE ISIDORI



Tribune libre

Comment dénaturer une belle idée ?

Le Conseil Régional nous avait promis les transports régionaux à 1€, très bien ! On ouvre donc le journal "L'Accent du Sud" de mai 2014 n°32 avec intérêt ... et on est consterné par les explications des pages intérieures, après le gros titre prometteur de la première page "Tous les trains régionaux à 1€ dès janvier 2015" : pour espérer bénéficier de l'offre de transport à 1€, il faudra réserver sa place - une nouveauté sur les TER - par le biais d'un ordinateur, tablette ou téléphone mobile, avant son voyage (dans un délai d'une semaine avant le départ). Et ce, sans garantie, puisque des quotas de places seront définis dans la plus grande opacité ... Une usine à gaz et une arnaque, au final. Fini le tarif unique (hors abonnements et diverses cartes déjà mis en place). Seront favorisées les personnes en pointe technologiquement. Les autres, oubliés du "progrès", personnes âgées, récalcitrants au système du "tout onde" ou "tout informatique" en seront pour leurs frais : sur un même trajet,

par exemple Villefort-Montpellier, certains voyageurs auront déboursé 1€ (ou 2€ puisqu'il y a un changement de train à Nîmes ?), d'autres 25 €. Pour un même trajet donc, des prix de 1 à 25 €, et en outre, les personnes ayant bénéficié du tarif à 1 € ne seront pas nécessairement les plus défavorisées. Et il s'agit d'un service public de transport ! Comment peut-on imaginer qu'un tel système, injuste et opaque, soit mis en place sans que les voix de nos élus, communes et communautés de communes ne se fassent entendre des élus du Conseil Régional et des technocrates de la SNCF ? Il faut que ces messieurs-dames revoient leur copie et proposent à TOUS les citoyens, sans discrimination, un tarif unique de faible ampleur (pas forcément 1 €) pour les transports régionaux, puisque telle était la promesse !

Dominique Jobert

Permanence d'UFC QUE CHOISIR à Les VANS

Boîte aux lettres

Toutes les boîtes aux lettres doivent être désormais normalisées et installées obligatoirement en bordure des voies communales goudronnées. Le courrier ne sera pas distribué en cas du non-respect de cette législation

Obligations des nouveaux habitants

Nous rappelons aux familles nouvellement installées sur la commune qu'il est impératif de se faire connaître en mairie dès leur arrivée. En effet, afin de faciliter l'organisation du transport scolaire la mairie doit recenser les enfants en âge scolaire, sans quoi ils ne pourront bénéficier du transport scolaire.

Mise en page et impression :
Mairie de MALONS et ELZE